

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 02 AVRIL 2024**

Nombre de Conseillers	10
Nombre de présents	10
Nombre de Pouvoir	
Nombre de votant	10

L'An deux mil vingt quatre le deux Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de GILHOC-SUR-ORMEZE (Ardèche) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M Amédée BLANC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/03/24

Date d'affichage le 26/03/24

Présents : M BLANC Amédée - Mme CANEL Monique - M COMBET Rosan - Mme ERSANT Jenifer - M JOLY Jean-Pierre - M MAILLE Emmanuel - M NERON Julien - Mme RICOUX Catherine - Mme VIAU Monique - M VALLA Max

Absent excusé :

Secrétaire de Séance: VIAU Monique

Le Maire ouvre la séance à 20h05

Délibération: N°2024/05

Objet: Examen et vote du Compte de Gestion 2023 du Budget Communal.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le compte de gestion 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

POUR : 10

CONTRE 00

Délibération: N°2024/06

Objet: Vote du Compte administratif du Budget Communal.

Madame VIAU Monique 2ème Adjoint présente à l'ensemble du Conseil Municipal, le Maire s'étant retiré, pour le vote du Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes

***Investissement:**

DÉPENSES	Prévu au budget 2023	532 250,00 €
	Réalisé en 2023	281 092,32 €
	Reste à réaliser :	0,00€
RECETTES	Prévu au budget 2023	532 250,00 €
	Réalisé en 2023	335 739,05 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

*** Fonctionnement:**

DÉPENSES	Prévu au budget 2023	556 610,00 €
	Réalisé en 2023	357 641,88 €
	Reste à réaliser :	0,00€
RECETTES	Prévu au budget 2023	556 610,00 €
	Réalisé en 2023	656 758,12 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

***Résultat de Clôture de l'exercice :**

INVESTISSEMENT	54 646,73 €
FONCTIONNEMENT	299 116,24 €
RÉSULTAT GLOBAL	353 762,97 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** Le compte administratif 2023 du budget de la Commune,

- **SIGNE** le registre les membres présents .

POUR : 09

CONTRE : 00

**

Délibération: N°2024/07

Objet: AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Amédée BLANC, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023

- **Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- **Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
- **Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	196 508,53€
- Un excédent reporté de :	102 607,71€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	299 116,24 €
- Un excédent d'investissement de :	54 646,73€
- Un déficit des restes à réaliser de :	0,00€
Soit un excédent financement de :	54 646,73€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2023 Excédent	299 116,24€
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00€
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	299 116,24€
- Résultat d'investissement reporté (001) EXCÉDENT	54 646,73€

POUR : 10

CONTRE 00

**

Délibération: N°2024/08

Objet: VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2024

- Vu le code générale des collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,
- Vu la loi n°80-10 du 10 Janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n°82-540 du 28 juin 1982,
- Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de augmenter les taux de de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 8,35 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- **DE MAINTENIR** les taux d'imposition en 2024 par rapport à ceux de 2023 et de les porter à :

- **Taxe Foncière bâti (TFB)** 36,52 %
- **Taxe Foncière non bâti (TFNB)** 81,36 %
- **D'AUGMENTER le taux de la taxe d'habitation de 0,56 points**
- **Taxe d'habitation (TH)** 8,35 %

- **D'INFORMER** cette décision aux services préfectoraux.

- **DE TRANSMETTRE** une copie de ces documents au service fiscalité directe locale de la direction départementale des finances publiques.

POUR : 10

CONTRE 00

**

Délibération: N°2024/09

Objet: Vote du budget primitif 2024 de la Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 à L2331-10 et R2311-1 à R2313-7.

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57;

Vu qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'année 2024.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres du Conseil Municipal sur l'adoption du budget par chapitre

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** Le du budget primitif 2024 de la Commune

POUR : 10

CONTRE 00

**

09500 Gilhoc				
DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté	-	002 excédent de fonctionnement reporté	299 116,24
	011 charges à caractère général	140 000,00	013 atténuation de charges	-
	012 charges de personnel et frais assimilés	145 000,00	70 Produits des services du domaine et ventes	28 800,00
	014 atténuation de produits	36 000,00	731	168 500,00
	65 autres charges de gestion courante	52 500,00	73 Impôts et taxes	20 000,00
	66 charges financières	10 000,00	74 Dotations subventions et participations	195 000,00
	67 charges exceptionnelles	20 000,00	75 Autres produits de gestion courante	70 003,76
	68 Dotations aux provisions	9 150,00	76 Produits financiers	-
			77 Produits exceptionnels	-
			78 Reprise sur amortissements et provisions	-
	023 virement à la section investissement	359 340,00		
	042 opérations d'ordre de transfert entre section	9 430,00	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.		043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	781 420,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	781 420,00
INVESTISSEMENT	001 Déficit d'investissement reporté	-	001 excédent d'investissement reporté	54 546,73
	Opérations nouvelles		010 stocks	
	010 stocks	-	021 virement de la section de fonctionnement	359 340,00
	040 opérations d'ordre de transfert entre sections	-	024 produit des cessions d'immobilisation	-
	041 opérations patrimoniales	-	040 opérations d'ordre de transfert entre section	9 430,00
	20 immo incorporelles	20 000,00	041 opérations patrimoniales	-
	204 subventions d'équipement versées	10 000,00	1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	-
	21 immobilisations corporelles	222 000,00	10222 FCTVA	2 003,27
	22 immobilisations reçues en affectations	-	10226 Taxes d'Aménagement	-
	23 immobilisations en cours	194 870,00	16 Emprunts et cautions	8 400,00
	10 dotations fonds et réserves	-	13 Subventions d'investissement	95 000,00
	13 subventions d'investissement	-	18 compte de liaison	-
	16 emprunts et dettes assimilées	81 950,00	20 immo incorporelles	-
	18 compte de liaison affectation à un BA	-	204 subventions d'investissement versées	-
	26 participations et créances rattachées	-	21 immo corporelles	-
	27 autres immos financières	-	22 immo reçues en affectation	-
	4581xx Opérations pour le compte de tiers	-	23 immo en cours	-
			26 participations et créances rattachées à des participations	-
			27 autres immo financières	-
			4582xx Opérations pour le compte de tiers	-
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement	-	Restes à réaliser en recettes d'investissement	-
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	528 820,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	528 820,00
	TOTAL DES DEPENSES	1 310 240,00	TOTAL DES RECETTES	1 310 240,00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** à l'unanimité le budget primitif 2024 du budget de la Commune.

- **SIGNE** les registres les membres présents

Délibération: N°2024/10

Objet: Examen et vote du Compte de Gestion 2023 du Budget de l'eau et de l'assainissement de Gilhoc.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le compte de gestion 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

POUR : 10

CONTRE 00

**

Délibération: N°2024/11**Objet: Vote du Compte administratif du Budget de l'Eau et l'Assainissement .**

Madame VIAU Monique 2ème Adjoint présente à l'ensemble du Conseil Municipal, le Maire s'étant retiré , pour le vote du Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes

***Investissement:**

DÉPENSES	Prévu au budget 2023	226 000,00 €
	Réalisé en 2023	6 506,02 €
	Reste à réaliser :	0,00€
RECETTES	Prévu au budget 2023	226 000,00 €
	Réalisé en 2023	194 007,52 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

*** Fonctionnement:**

DÉPENSES	Prévu au budget 2023	131 500,00 €
	Réalisé en 2023	74 169,26 €
	Reste à réaliser :	0,00€
RECETTES	Prévu au budget 2023	131 500,00 €
	Réalisé en 2023	112 477,17 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

***Résultat de Clôture de l'exercice :**

INVESTISSEMENT	187 501,50 €
FONCTIONNEMENT	38 307,91 €
RÉSULTAT GLOBAL	225 809,41 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** Le compte administratif 2023 du budget de la Commune,

- **SIGNE** le registre les membres présents .

POUR : 09

CONTRE 00

**

Délibération: N°2024/12

Objet: Affectation des résultats 2023 du budget de l'eau et l'assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire Amédée BLANC, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023.

- **Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- **Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
- **Constatant** que le compte administratif fait apparaître:

- Un excédent de fonctionnement de:	2 713,06€
- Un excédent reporté de :	35 594,85€€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	38 307,91€
- Un excédent d'investissement de :	187 501,50€
- Un excédent des restes à réaliser de :	0,00€
Soit un excédent de financement de :	187 501,50€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

-DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/23 EXCÉDENT	38 307,91€
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00€
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	38 307,91€
- Résultat d'investissement reporté (001) EXCÉDENT	187 501,50€
POUR : 10	CONTRE 00

**

Délibération: N°2024/13

Objet: Vote du budget primitif 2024 Du budget de l'eau et l'assainissement de la Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 à L2331-10 et R2311-1 à R2313-7.

Vu l'instruction comptable et budgétaire M49 ;

Vu qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'année 2024.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des membres du Conseil Municipal sur l'adoption du budget par chapitre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ARRÊTE Le du budget primitif de l'eau et de l'assainissement ,

DÉPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	002 déficit de fonctionnement reporté	-	002 excédent de fonctionnement reporté	38 307,91
	011 charges à caractère général	68 195,00	013 atténuation de charges	-
	012 charges de personnel et frais assimilés	11 000,00	70 Produits des services du domaine et ventes	83 100,00
	014 atténuation de produits	7 000,00	73 Impôts et taxes	-
	65 autres charges de gestion courante	5 000,00	74 Dotations subventions et participations	-
	66 charges financières	2 440,00	75 Autres produits de gestion courante	-
	67 charges exceptionnelles	5 000,00	76 Produits financiers	-
	68 Dotations aux provisions	8 000,00	77 Produits exceptionnels	152,09
	022 Dépenses imprévues	-	78 Reprise sur amortissements et provisions	-
	023 virement à la section investissement	-	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 500,00
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 425,00	043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	-
	043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	-		
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	135 060,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	135 060,00
INVESTISSEMENT	001 Déficit d'investissement reporté	-	001 excédent d'investissement reporté	187 501,50
	Opérations nouvelles		010 stocks	
	010 stocks	-	021 virement de la section de fonctionnement	-
	020 dépenses imprévues	10 000,00	024 produit des cessions d'immobilisation	-
	040 opérations d'ordre de transfert entre sections	13 500,00	040 opérations d'ordre de transfert entre section	28 425,00
	041 opérations patrimoniales	-	041 opérations patrimoniales	-
	20 immo incorporelles	60 000,00	1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	-
	204 subventions d'équipement versées	-	10222 FCTVA	-
	21 immobilisations corporelles	35 900,00	10226 Taxes d'Aménagement	-
	22 immobilisations reçues en affectations	-	16 Emprunts et cautions	-
	23 immobilisations en cours	-	13 Subventions d'investissement	8 003,50
	10 dotations fonds et réserves	97 930,00	18 compte de liaison	-
	13 subventions d'investissement	-	20 immo incorporelles	-
	16 emprunts et dettes assimilées	6 600,00	204 subventions d'investissement versées	-
	18 compte de liaison affectation à un BA	-	21 immo corporelles	-
	26 participations et créances rattachées	-	22 immo reçues en affectation	-
	27 autres immos financières	-	23 immo en cours	-
	458 Opérations pour le compte de tiers	-	26 participations et créances rattachées à des participations	-
			27 autres immo financières	-
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement	-	458 Opérations pour le compte de tiers	-
		Restes à réaliser en recettes d'investissement	-	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	223 930,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	223 930,00	
TOTAL DES DÉPENSES	358 990,00	TOTAL DES RECETTES	358 990,00	

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE à l'unanimité le budget primitif 2024 du budget de la Commune.

- SIGNE les registres les membres présents

POUR : 10

CONTRE 00

Le 04/04/2024

Monique VIAU

Amédée BLANC

Secrétaire de Séance

Le Maire,

[Signature]

